

23/11/2020



Plus c'est gros...

La Direction PRO DIRECT SERVICES avait supprimé l'indemnité Télétravail de 1,25€ par jour télétravaillé (soit 25€ pour 20 jours de télétravail par mois à temps complet). Cette décision unilatérale avait été annoncée le 22 octobre 2020 aux délégués syndicaux et confirmée aux élus CSE présents à la réunion du CSE extraordinaire du 29 octobre 2020. Aussitôt plusieurs élu.es et syndicats ont essayé de faire entendre raison à la direction mais cela a été peine perdue...



Nous avons proposé à tous les syndicats de s'unir pour lutter et après quelques aller-retours nous avons fini à deux (SUD et CGT) pour appeler à signer une pétition pour le retour de cette compensation. Vous avez été très nombreux à avoir signé malgré la désinformation qui circulait ici ou là...

S'Unir, Lutter et GAGNER !

120 personnes réparties sur les différents sites ont ainsi pris position pour défendre les droits de toutes et tous ! Face à cela la direction a reculé et nous ne pouvons que la féliciter.

Mais il y a un mais.. Un communiqué des syndicats FO et CFTC, jadis dans la discussion pour la pétition voire une grève, explique que la direction aurait boudé et serait revenue en arrière sur son choix de redonner pleinement une compensation pour le télétravail. Et selon eux il y a bien sûr un rebondissement : la direction aurait fini par ne plus boudier complètement grâce à de longues discussions « constructives » avec l'intersyndicale FOTC.

Bon, soyons sérieux et arrêtons les fake news : la direction a changé d'avis pour sauvegarder l'unité sociale de l'entreprise. Le communiqué de FO/CFTC qui consiste à prendre la direction pour une adolescente qui bouderait en mettant ses envies ou peines du moment avant l'intérêt de toutes et tous n'est bien entendu pas admissible et pas raisonnable. Nous ne défendons pas la direction à l'initiative de la suppression de l'indemnité, mais mettre ainsi en avant sa supposée immaturité nous semble limite au moment où cette dernière accepte de revenir en arrière devant la mobilisation des salarié.es. A moins que ces sornettes ne soient le fruit d'une bien triste naïveté ou aient des intentions cachées ? 120 signatures ce n'est pas rien et la Direction n'a pas pu les ignorer.

Pour contacter les élu.es ainsi que le syndicat
SUD Pro Direct
Mail : sudprodirect@gmx.fr
06 24 12 87 90

Cette pétition, nous n'avons fait que l'initier. C'est la votre, elle est la réflexion de votre ras-le-bol des reculs de nos conditions de travail